



Diffusion contrôlée

1. Objet et domaine d'application

Ce mode opératoire décrit la manière de réaliser les prélèvements en vue d'un dépistage d'une BMR. Il s'applique aux prélèvements pour la recherche d'une BLSE, BHRé (EPC, ERG) ou d'un SARM.

Pré-requis : Le dépistage des porteurs de BMR/BHRé dans un établissement de santé est un élément de la politique de prévention des infections nosocomiales à SARM, BLSE et/ou BHRé.

- Le dépistage doit être réalisé dans le cadre défini par le CLIN de l'établissement.
- Les mesures appliquées aux patients porteurs de BMR doivent être définies.
- Les patients (ou à défaut leur représentant légal) doivent être informés.
- Le dépistage doit faire l'objet d'une prescription médicale avec une notification spécifique sur le bon d'examen.

2. Références

- Norme NF EN ISO 15189 : chap. 5.4.
- Fiches Techniques CCLIN Ouest
- Rapport du HCSP du 10 juillet 2013

3. Documents associés

Se reporter dans le LQ à la fiche correspondant à ce mode opératoire, rubrique "documents associés".

4. Définitions et abréviations

BMR : Bactérie Multi-Résistante

BLSE : Bactérie Productrice d'une bêta-Lactamase à Spectre Etendue

BHRé : Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques émergentes ; par définition du hcsp du 10/7/2013 : Entérobactéries productrices d'une carbapénèmase et *Enterococcus faecium* résistant aux glycopeptides.

EOH : Equipe Opérationnelle d'Hygiène

EPC : Entérobactérie productrice d'une carbapénèmase

ERG : Entérocoque résistant aux glycopeptides

SARM : *Staphylococcus aureus* Résistant à la Mériciline

5. Responsabilités

Le prescripteur est responsable de la question adressée au laboratoire et de l'indication de l'analyse microbiologique. La nature du prélèvement bactériologique (origine anatomique, mode de recueil), le but de l'analyse (prélèvement à visée diagnostique, recherche de colonisation, contrôle pendant ou après traitement) doivent être indiqués.

Il est souhaitable que le prescripteur précise également certains contextes : retour d'une zone d'endémie, épidémie dans le service, bilan pré-opératoire de certaines chirurgies, patients à haut risque d'infection, ...

Le laboratoire fournit les informations nécessaires au bon prélèvement et au transport et est responsable de la mise en œuvre technique, de la validation et de la transmission des résultats.

Le préleveur est responsable du bon remplissage de la Fiche de suivi médical - Prélèvement cervico-vaginal et bactériologique divers (réf. PPT-E-009) comprenant les renseignements cliniques utiles à l'examen et à son interprétation.



Dans le cadre précis de recherche d'une BMR ou BHR les items suivants doivent spécifiquement être recherchés et notés sur la fiche de suivi médical :

- Toujours s'assurer que le patient a été informé de l'objet du prélèvement,
- Préciser s'il s'agit d'un patient ou du personnel de l'équipe soignante,
- Situation épidémique (au moins 2 porteurs déjà connus) ou hors épidémie,
- Bilan préopératoire (préciser la date et le type d'intervention),
- Dépistage dans le cadre d'un rapatriement sanitaire (préciser lieu du séjour, date du retour, le motif, type et durée d'hospitalisation),
- Dépistage chez un sujet contact (préciser d'où vient le cas index, le nom précis de la bactérie index, quel est le numéro de ce dépistage : 1, 2 ou 3),
- Transfert d'un service à risques,
- **En dehors d'un bilan préopératoire toujours s'informer de quelle EOH relève le patient et mettre une copie du résultat à cette EOH +++.**

Les prescriptions et les fiches de suivi médical sont scannées dans le dossier informatique du patient.

Au laboratoire, les prélèvements à la recherche d'une BMR sont sous la responsabilité des infirmiers et biologistes, seuls habilités à réaliser ce type de prélèvement.

Toute demande de **recherche BHR chez un patient hospitalisé** (rapatriement sanitaire, sujet contact) **doit faire l'objet de l'appel du biologiste de microbiologie** (ou de validation en son absence). Celui-ci appelle l'EOH afin de valider la prescription (revue de prescription) et d'identifier le niveau d'urgence et la technique à mettre en œuvre (PCR ou non).

En cas de décision de réaliser une PCR, le biologiste doit informer l'EOH du coût hors nomenclature (à la charge de l'établissement) de 50,00 € par sonde. A ce coût s'ajoute celui de la culture B60.

6. Modalités

Prélèvement réalisable à tout moment, de préférence avant antibiothérapie.

6.1. Matériel utilisable pour le prélèvement

- Ecouillons Transwab avec milieu de transport liquide (bouchon violet)
- Fiches de suivi médical – Prélèvement cervico-vaginal et bactériologique divers » (réf. PPT-E-009) à remplir lors du prélèvement.

6.2. Technique de prélèvement

6.2.1. Sites à prélever

Ils sont multiples et fonction du contexte. En pratique, appliquer la demande du prescripteur :

Recherche de SARM : Au minimum écouvillonnage des 2 fosses nasales antérieures

Recherche de BLSE : Au minimum écouvillonnage rectal ou échantillon de selles

Recherche d'une BHR : Au minimum écouvillonnage rectal ou échantillon de selles

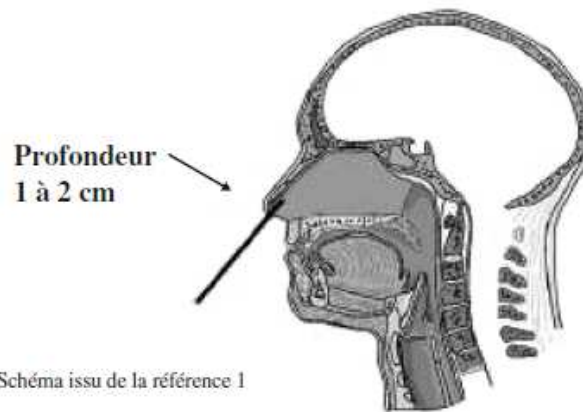
Peuvent s'y associer les prélèvements des sites avec perte d'intégrité de la peau telles que plaies et stomies, gorge, expectoration si toux productive, trachéotomie ou ventilation, urines si présence de sonde urinaire, sites d'insertion si KT vasculaires ou sus-pubien, périnée, ombilic des nouveaux-nés.



6.2.2. Méthode de prélèvement

PROCÉDURE POUR LE PRÉLÈVEMENT NASAL

- prélever à l'écouvillon sec, ou humide si narine sèche (ampoule unidose de sérum physiologique stérile) ;
- insérer l'écouvillon dans la narine antérieure du patient (1-2 cm) et recueillir les sécrétions nasales en effectuant 5 rotations complètes de l'écouvillon ;
- répéter la même procédure dans l'autre narine du patient sans changer d'écouvillon ;
- placer l'écouvillon dans un étui de transport.



Ecouvillonnage rectal :

- Insérer l'écouvillon sec dans l'ampoule rectale
- Effectuer 5 rotations complètes de l'écouvillon
- **Vérifier visuellement la présence de matières fécales sur l'écouvillon**
- Placer l'écouvillon dans le tube de transport et refermer le bouchon.

6.3. Volume d'échantillon requis

Echantillons obtenus par écouvillonnage. **Attention** : 2 écouvillons si recherche par PCR des 2 types de BHR (EPC et ERG)

6.4. Conservation et transport

	Ecouvillons sur milieu liquide Transwab
Durée maximale de conservation	24h
Température	Ambiante